sportartenlehrer.ch

Examen professionnel fédéral
Professeure | Professeur d'une discipline sportive avec brevet fédéral, Professional Bachelor

Aide-mémoire épreuve d'examen 3 | Étude de cas

L'aide-mémoire informe sur le déroulement de l'examen, les critères d'évaluation appliqués et explique, à titre d'exemple, un problème avec des solutions possibles pour une étude de cas. Le règlement d'examen et les directives relatives à l'examen professionnel fédéral, disponibles sur le site web, fournissent de plus amples informations.

Dans le cadre de l'examen oral, les candidats montrent comment ils savent gérer les caps difficiles de l'enseignement ou de l'éducation sportive en général, en particulier les situations délicates ou les conflits avec des élèves ou des clients dans leur milieu social spécifique.

Déroulement de l'examen

Pour l'étude de cas, les candidats reçoivent une description écrite des cas et des questions les concernant. Les cas décrivent généralement un incident critique tel qu'il peut survenir dans la vie de tous les jours d'un professeur de discipline sportive.

Au début de l'examen, les candidats tirent au hasard 2 cas sur 12 qui leur sont proposés et, après lecture des 2 cas, choisissent celui sur lequel ils souhaitent travailler. L'examen oral se concentrera sur les problèmes décrits dans cette étude de cas avec toutes les questions et les thèmes qui peuvent s'y rapporter.

L'examen dure 30 minutes au total et se déroule en 2 phases :

- Le candidat dispose de 10 minutes pour la préparation (sélectionner l'étude de cas, réflexion personnelle, pris de notes, etc.)
- Ensuite, le candidat présente pendant 20 minutes (± 2 minutes) des propositions de solutions et répond aux questions des experts.

Aperçu des thèmes et questions possibles des études de cas

- Problèmes de motivation
- Arrivée en retard aux leçons
- Contrat de travail ou rapport de mandat ?
- Mis en place de capacités de formation
- Création de sa propre école (ou son propre centre de sport)
- Harcèlement sexuel durant les cours
- Problématique de l'enseignement aux couples
- Collaboration avec le comité (ou avec la direction)
- Organisation d'événements spéciaux
- Attentes exagérées à l'endroit des élèves et des clients
- Élèves qui surestiment leurs compétences
- Lien entre formation et réussite des élèves aux compétitions ou aux examens
- etc.

Notation et critères d'évaluation

Les experts évaluent la conversation d'examen selon les critères donnés, en donnant pour chaque critère deux fois une évaluation et attribuant des points selon l'échelle de points suivante :

Points	Description
4	Oui, complet | très bien | pas d'erreurs
3	Oui, en grande partie | bien | bien en général | peu de fautes
2	Oui, seulement en partie | juste | encore juste satisfaisant
1	Non, en grosse partie pas | insatisfaisant | beaucoup de fautes
0	Non, pas du tout | très mauvais | tout à fait insuffisant

Traitement du cas
La manière de procéder proposée par le candidat correspond-elle à la problématique exposée ? La proposition apporte-t-elle une solution au problème ?

		4 points	3 points	2 points	1 point	0 points
a)	Compréhension de la problématique	❑	❑	❑	❑	❑
b)	Pertinence de la solution proposée	❑	❑	❑	❑	❑

Adéquation et praticabilité de la solution proposée
Dans quelle mesure mène-t-elle au but ? Dans quelle mesure est-elle prometteuse de succès ? La proposition est-elle acceptable et faisable pour toutes les personnes impliquées et intéressées ?

		4 points	3 points	2 points	1 point	0 points
a)	Orientation au but | chances de succès	❑	❑	❑	❑	❑
b)	Acceptabilité de la solution proposée	❑	❑	❑	❑	❑

Méthodique
Le candidat propose-t-il des manières de faire et des instruments reconnus ? Les propositions de solution sont-elles matériellement et juridiquement correctes ?

		4 points	3 points	2 points	1 point	0 points
a)	Manière de faire généralement reconnue	❑	❑	❑	❑	❑
b)	Exactitude matérielle et juridique	❑	❑	❑	❑	❑

Lien avec la pratique
Le candidat argumente-t-il de manière convaincante en mentionnant des exemples tirés de la pratique personnelle ?

		4 points	3 points	2 points	1 point	0 points
a)	Lien avec la pratique personnelle	❑	❑	❑	❑	❑
b)	Compétence sociale et communicative	❑	❑	❑	❑	❑

Échelle des notes

Points	Note	Points	Note
28 - 32	**6**	13 - 15	**3.5**
25 - 27	**5.5**	10 - 12	**3**
22 - 24	**5**	7 - 9	**2.5**
19 - 21	**4.5**	4 - 6	**2**
16 - 18	**4**	1 - 3	**1.5**
		0	**1**

Exemple d'une étude de cas

Description du cas

La situation
Vos élèves n'obtiennent pas les résultats attendus à une compétition ou leur taux d'échec à un examen est supérieur à ce que l'on attendait. Le comité (ou la direction) discute de ces résultats décevants lors d'une séance. Vous n'êtes pas présent, mais vous apprenez plus tard de la bouche du président ou du directeur que les membres de l'organe dirigeant sont majoritairement d'avis qu'il y a un lien entre les mauvais résultats et votre enseignement ou les méthodes didactiques que vous employez.

La personne
Le président ou le directeur ne travaille pas dans la formation lui-même. Il hésite, ne sait pas quoi faire et attend que vous lui proposer une solution.

Le contexte
Quelques années (5 à 10) en arrière, les élèves obtenaient des résultats légendaires aux compétitions ou réussissaient nettement mieux aux examens.

Informations complémentaires

L'association
Si l'association sportive concernée préconise des exercices, des méthodes d'entraînement ou d'enseignement spécifiques, il faudra en tenir compte et les intégrer dans la discussion à l'examen.

Devoir

Montrez que vous comprenez le problème dans toute son étendue et que vous êtes capable de l'appréhender avec professionnalisme :

Question 1
Comment réagissez-vous aux propos du président de l'association ou du directeur ? Que-lui proposez-vous ?

Question 2
D'après vous, qu'est-ce qu'il faut faire et comment y intégrer tous les intéressés ? Que faites-vous en premier ? Quelles initiatives prenez-vous ?

Question 3
Réflexion générale : Comment faire pour que les méthodes que vous appliquez soient reconnues par l'association, le centre ou l'entreprise ? Comment éviter qu'au moindre échec, vos compétences et les méthodes didactiques que vous appliquez ne soient mises en doute ?

Solution envisageable

1a) Compréhension de la problématique
Critère central : le candidat a-t-il bien compris la problématique du cas dans toute son étendue ? Dans la discussion avec les expertes, le candidat doit montrer qu'il est capable de cerner toute la problématique et de la gérer de façon adéquate, à commencer par sa réaction lors dû face à face avec le président de l'association ou le directeur.

- La réaction du candidat montre qu'il prend les problèmes du comité ou de la direction au sérieux.
- Le candidat connaît les faits, il reste objectif, admet la situation (mauvais résultats), ne la conteste pas, n'essaie pas de détourner l'attention, de relativiser ou d'enjoliver, etc.
- La réaction du candidat montre qu'il comprend les inquiétudes du comité ou de la direction.
- La réaction du candidat montre qu'il est ouvert au dialogue.
- La réaction du candidat montre qu'il sait peser ses mots.
- etc.

1b) Adéquation de la solution envisagée
Critère central : le candidat est-il capable de développer ou d'esquisser des solutions praticables et adaptées à une situation donnée ? La démarche suggérée par le candidat doit s'inscrire dans la pratique courante.

- Le candidat propose qu'on discute d'abord en son présence avec le comité ou la direction et qu'ensuite, on prenne des mesures ou développe des solutions si nécessaire.
- Le candidat propose de rassembler tous les éléments au sujet de l'événement concerné et de constituer un dossier par écrit si nécessaire.
- Le candidat accepte de réfléchir aux questions du comité ou de la direction et de procéder aux éclaircissements nécessaires en préparation de la réunion.
- Le candidat propose de recruter ou de consulter des experts externes.
- Le candidat cite des ouvrages techniques et/ou des articles de la presse spécialisée susceptibles de clarifier la situation.
- etc.

2a) Capacité à agir en fonction des buts visés et chances de réussite
Critère central : la solution proposée est-elle adaptée et ciblée ? Le candidat a-t-il une idée précise de l'objectif qu'il souhaite et peut atteindre ? Le candidat doit être en mesure de décrire ses objectifs en termes clairs. Les mesures proposées par le candidat doivent aller dans le bon sens et avoir des chances d'aboutir.

- Le candidat montre qu'il sait parfaitement ce qu'il veut, par exemple : une discussion approfondie des faits aboutissant à une analyse commune de la situation portée par tout le comité ou la direction, discussion des mesures possibles et éventuellement, feuille de route, etc.
- Les objectifs et les buts du candidat sont réalistes.
- La proposition du candidat est logique, cohérente et paraît faisable dans la situation donnée.
- La proposition du candidat est circonstancielle, mûrement réfléchie et cadre avec les possibilités disponibles dans la situation donnée.
- etc.

2b) Acceptabilité de la solution esquissée
Critère central : les mesures proposées par le candidat semblent-elles acceptables pour tous ? Les démarches esquissées par le candidat doivent être réalisables par tous les protagonistes, compte tenu de leurs potentiels et de leurs compétences personnelles.

- La solution proposée par le candidat tient suffisamment compte des possibilités de tous les intéressés (ressources de temps, compétences, bases juridiques, droit des associations, etc. dans le cas de figure, il s'agit de voir si des réunions extraordinaires ou une retraite du comité ou de la direction, le recrutement d'experts et la sollicitation d'autres consultants externes, etc. paraissent effectivement faisables.
- La solution proposée par le candidat est apte à donner des résultats dans un laps de temps raisonnable.
- etc.

3a) Démarche généralement reconnue
Critère central : est-ce que la démarche proposée par le candidat est pratique courante ? Si la proposition du candidat s'écarte de la pratique courante de l'association ou de la fédération, qu'il s'agit donc d'une orientation nouvelle et de méthodes alternatives, il doit apparaître que le candidat C saura mettre la nouvelle démarche en pratique avec succès.

- La proposition du candidat correspond à « l'état de l'art » en ce sens qu'il s'attaque au problème en concertation directe avec les responsables.
- La solution proposée par le candidat s'appuie sur des structures, des démarches et des processus qui sont solidement établis (ou même institutionnalisés) dans l'association, le centre sportif ou l'école, tels que l'assurance qualité, contrôle de qualité, gestion de la qualité au niveau de l'association ou de la fédération, etc.
- Le candidat fait référence à la littérature technique ou se laisse guider par les principes reconnus et les directives de la formation des moniteurs et des entraîneurs, etc.
- etc.

3b) Adéquation matérielle et juridique
Critère central : les propositions formulées par le candidat partent-elles d'hypothèses correctes ? Sont-elles en harmonie avec la loi et le droit des associations ?

- Les propositions du candidat sont objectivement correctes : le comité ou la direction doit prendre position, réfléchir à la problématique de fond et discuter, éventuellement développer sa propre stratégie, définir des priorités, etc.
- La proposition du candidat n'enfreint aucune loi, ordonnance, prescription ou directive de la fédération, ni les statuts de l'association et règlements du centre de sport, etc.
- La proposition du candidat ne porte pas atteinte aux droits personnels des personnes intéressées.
- La proposition du candidat respecte les contraintes de la protection des données et de la personnalité.
- Le candidat est conscient des conséquences juridiques que peut entraîner sa proposition et peut expliquer comment il va se prémunir contre les éventuelles ripostes juridiques, plaintes, etc.
- etc.

4a) Lien avec la pratique
Critère central : le candidat peut-il faire le lien avec son expérience professionnelle personnelle ?

- Le candidat se réfère régulièrement à sa propre expérience professionnelle et témoigne ainsi de sa connaissance étendue de la problématique.
- Le candidat justifie sa démarche par des exemples tirés de sa propre expérience professionnelle.
- Le candidat illustre par des exemples concrets ce qui a fonctionné dans la pratique et comment.
- Le candidat donne des informations précises sur la manière dont sa propre association ou son centre de sport s'attaquerait à ce problème.
- etc.

4b) Compétence sociale et communicative
Critère central : est-ce que le candidat peut expliquer de manière plausible qu'il sera capable de concrétiser ses propres propositions ?

- Le candidat expose de manière suffisamment claire et résolue ses idées de solutions pour convaincre l'expert qu'il serait effectivement capable de mettre en pratique ce qu'il préconise.
- Le candidat émet une opinion claire et tranchée sur le cas étudié.
- Le candidat donne quelques exemples concrets de mots ou de phrases par lesquels il ouvrirait la discussion dans un cas donné, s'exprimait devant une personne déterminée, commencerait une lettre, etc.
- Le candidat donne une réponse qualifiée à toutes les questions de l'expert.
- etc.

Pour faciliter la lecture, nous avons utilisé le masculin pour toutes les désignations de personnes. Les désignations de personnes utilisées se réfèrent à tous les genres.